

*Initiatives ministérielles*

**La présidente suppléante (Mme Maheu):** Êtes-vous d'accord?

**Des voix:** D'accord.

**Mme Augustine:** Madame la Présidente, je remercie les députés d'en face de leur générosité.

Je suis convaincue que la population d'Etobicoke—Lakeshore suit actuellement le débat parce que j'ai reçu des messages par télécopieur et des notes de personnes qui l'ont fait cet après-midi et ce soir.

Je prendrai le temps qu'il me reste pour dire quelques mots sur les propos des députés des Territoires du Nord-Ouest. Nous avons entendu parler de la situation de la faune et de la flore et de l'environnement, de la nécessité d'assurer la sécurité des habitants des territoires et de protéger l'environnement des territoires pour nous-mêmes et nos enfants.

Comme je l'ai dit plus tôt, ce qui importe, c'est l'exemple que les Canadiens donnent au reste du monde.

[Français]

**M. Langlois:** Madame la Présidente, accepteriez-vous que j'adresse ma question à l'honorable député de Saint-Boniface, étant donné que, pour permettre à l'honorable députée de poursuivre son débat, je n'ai pas voulu intervenir davantage?

**La présidente suppléante (Mme Maheu):** D'accord.

**M. François Langlois (Bellechasse):** Madame la Présidente, le député de Saint-Boniface a présenté son discours de façon interrogative en suggérant des pistes. Dois-je comprendre que la

forme interrogative avait pour but de donner un effet différent à son intervention en cette Chambre, que, fondamentalement, sa réponse à la question que nous pose le gouvernement serait non et qu'il n'est pas en faveur de la continuation des essais du missile de croisière?

**M. Duhamel:** Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa question. Oui, j'ai posé un certain nombre de questions. Je crois que ce sont des questions assez importantes, et je voudrais qu'on en discute ici, à la Chambre des communes, et ailleurs, bien sûr. J'aimerais que ces discussions se tiennent au Canada parce qu'il me semble que cela fait partie de la révision de la politique de défense du gouvernement.

Je crois avoir terminé mon discours de la façon suivante: nous pouvons devenir des chefs de file en ce qui concerne la promotion des armements, le raffinement des armements, la fabrication des armements et tout ce que vous voulez. C'est une piste qu'on peut suivre, et c'est peut-être quelque chose à considérer. Toutefois, à mon avis, il y en a une autre et c'est celle de la promotion de la paix, pour laquelle nous pourrions devenir des chefs de file. Je préfère le dernier en ce moment. Je croyais avoir été assez clair, mais je vous remercie, cher collègue, de m'avoir posé la question. C'est très gentil.

**La présidente suppléante (Mme Maheu):** Comme il est 22 heures, conformément à l'ordre adopté le mardi 25 janvier 1994, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain à 10 heures conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 22 h 00.)